



Réclamation de frais bancaire 5 ans après avoir clôturé le compte

Par **Nanou59**, le **24/08/2015** à **12:40**

Bonjour,
J'ai clôturé un compte au Crédit Lyonnais depuis plus de 5 ans et voilà maintenant près de 2 mois, qu'une société de recouvrement me réclame, par téléphone, des frais sur ce compte. J'ai bien les papiers prouvant que j'ai clôturé ce compte. J'ai contacté le Crédit Lyonnais mais sans réponse. Que dois-je faire et est-ce normal ?
Cordialement

Par **moisse**, le **24/08/2015** à **16:46**

Bonjour,
[citation]J'ai bien les papiers prouvant que j'ai clôturé ce compte.[/citation]
Quels papiers ?